

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mars 2008

OBJET

de la Délibération

**DESIGNATION DES
REPRESENTANTS
DU CONSEIL
MUNICIPAL AU
CONSEIL
D'ADMINISTRATIO
N DU CCAS**

Date de convocation du Conseil Municipal

20 mars 2008

Date d'affichage : 20 mars 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. BAUCHER, M. JARNO, Mme GREZE, Mme OLIVIERO, Mme LE PAVEC, M. LE BOTLAN, M. LE BELLER, M. GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mme PEDRONO, Mme RAMEL-FLAGEUL, Mme LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, Mme LE STRAT, M. MOUHAOU, M. PERESSE, Mme GUEGAN, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BARON à M. MARCHAND

Mme DONATO-LEHUEDE à Mme GOUTTEQUILLET

Absents

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Rapport de Monsieur Le MAIRE

En application des articles R 123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

La délibération du conseil municipal en date du 26/03/2008 a décidé de fixer à 12 le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS, et par conséquent à 6 celui des représentants du conseil municipal, indépendamment du maire, président de droit.

Nonobstant les dispositions ci dessus, il est à noter que le principe de représentation proportionnelle pourrait conduire à retenir 5 membres de la majorité et 1 membre de la minorité:

Nous vous proposons :

- De procéder à la désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS, soit :

Président : Jean-Pierre Le Roch

Membres du conseil municipal : Ghislaine Gouttequillet, Annie Jéhanno, Sylviane Le Pavec, Maryvonne Oliviero, Elisabeth Pedrono, Nicole Rouillard.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 27 mars 2008

LE MAIRE

Jean-Pierre LE ROCH